

From the figures quoted in the Provincial brief, it is obvious that the Province will not have the funds available to meet the deadline of 1970; in fact, under their five-year plan they will be hard pressed to meet their commitments by then.

We, the people of Western Nova Scotia, have been hamstrung for years because of poor, inadequate and expensive transportation. Now, with the starting of a new era, we feel that we may be further hampered if the bottlenecks listed above are not eliminated by the summer of 1970.

The lack of funds very often forces governments to take the least expensive method of completing a project. This is the case at Bear River. At the moment we believe the plan is to bridge the mouth of the river. The citizens of Bear River Valley and surrounding area petitioned for a causeway rather than a bridge. This has been supported by the AVABT and the 115,000 citizens in our area. Why? Because it will give us a controlled water level of fresh water which will open up a completely new and different tourist area. Such an area will attract tourists for twelve months a year, because it has skiing facilities with greater possibilities for winter and in the summer, with controlled water level, the river can be restocked with salmon and offer aquatic sports of all types. The Provincial Government have been most sincere in their efforts to do this for us but it would raise the price of Item 17 by another \$2,000,000. Our contention is that by investing the extra \$2,000,000 we will develop a new tourist and recreational area, create employment and encourage development of hospitality facilities which will, in time, more than pay for the additional investment.

We therefore ask that the Federal Government and the Provincial Government of Nova Scotia work out a cost sharing programme that will enable the Provincial Government to complete Items 17, 16 and 19 of their brief by 1970, and that a causeway rather than a bridge, gap the mouth of the Bear River.

When the Prime Minister announced the new ferry service last spring, the AVABT entered into negotiations with the CPR to increase the number of trips per day of the Princess of Acadia to two in 1969. The reasoning behind this was, by so doing, the commercial operators, of tourist facilities, would

Si l'on s'appuie sur les données du mémoire provincial, il va de soi que la Province ne disposera pas suffisamment de fonds pour satisfaire aux exigences fixées pour 1970. En fait, dans le cadre du plan quinquennal, elle devra redoubler d'effort pour faire honneur à ses engagements.

Nous de l'ouest de la Nouvelle-Écosse, sommes tenus à l'écart depuis des années à cause de moyens de transport pauvres, insuffisants et onéreux. Maintenant, à l'aurore de la nouvelle ère, il semble que nous serons encore étouffés davantage si l'on ne règle pas les problèmes précités avant l'été de 1970.

La pénurie de fonds oblige souvent les gouvernements à adopter la méthode la moins dispendieuse pour mener un projet à bonne fin. C'est le cas de la rivière Bear. Nous croyons qu'actuellement il s'agit, dans le cadre du projet, de jeter un pont à l'embouchure de la rivière. Les citoyens de Bear River Valley et de la région environnante ont demandé la construction d'une chaussée de préférence à celle d'un pont. Cette pétition a reçu l'appui de l'AVABT et des 115,000 citoyens de la région. La raison? Parce que nous aurons ainsi une nappe d'eau fraîche dont le niveau sera contrôlé et ceci ouvrira une région touristique tout à fait nouvelle et différente. Les touristes y afflueront douze mois par année. L'hiver, les amateurs de ski y seront beaucoup mieux servis et l'été, avec une nappe d'eau fraîche contrôlée, il sera possible d'approvisionner la rivière de saumons et d'offrir toute une variété de sports aquatiques. Le gouvernement provincial s'est montré bien sincère dans ses efforts pour nous octroyer ces choses, mais à l'article 17, il faudrait hausser les déboursés d'encre 2 millions de dollars. Nous alléguons que l'investissement de ces 2 millions supplémentaires permettrait l'ouverture d'une nouvelle région touristique, propice aux activités récréatives, créerait de l'emploi et stimulerait la mise sur pied de services d'accueil qui en temps et lieu rapporteraient plus que la mise de fonds additionnelle.

Nous demandons donc que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse élaborent un programme à frais partagés qui permettra au gouvernement provincial de réaliser les projets 17, 16 et 19 du mémoire d'ici 1970 et de construire une chaussée au lieu d'un pont à l'embouchure de la rivière Bear.

Quand le premier ministre a annoncé, le printemps dernier, qu'on mettrait en service un nouveau traversier, l'AVABT a commencé à négocier avec le Canadien Pacifique l'augmentation à deux par jour, en 1969, du nombre de voyages quotidiens du *Princess of Acadia*. On invoquait à l'appui de cette